

Lundi 24 février 2020 à midi, RV métro Rambuteau, sortie rue

RASSEMBLEMENT A PARIS POUR JULIAN ASSANGE

JULIAN ASSANGE est journaliste, éditeur, ancien rédacteur en chef de Wikileaks.

JULIAN ASSANGE n'est pas citoyen des États-Unis, il n'est pas sous leur juridiction.

Cependant, lundi 24 février 2020 s'ouvre à Londres son procès, où il sera décidé s'il doit être extradé aux États-Unis, ce pays qui l'accuse de 17 actes d'espionnage et où il risque la mort.

Ce même jour, à Paris comme dans de nombreux pays, des rassemblements ont lieu pour protester contre cette malversation de la justice.

JULIAN ASSANGE est considéré comme un des journalistes/éditeurs les plus importants du siècle. Les révélations par millions grâce à Wikileaks sur les guerres d'Afghanistan, d'Irak, sur Guantanamo, sur les crimes de guerre, les violations des droits de l'homme, les corruptions politiques et financières, toutes ces vérités correspondent à notre droit de savoir. Elles ont d'ailleurs été relayées et commentées par les principaux organes de presse dans le monde entier.

Persécuté depuis 10 ans, JULIAN ASSANGE est encore aujourd'hui à Belmarsh, une prison londonienne de haute sécurité réservée aux criminels et aux terroristes. Il lutte pour rester en vie alors que de nombreuses personnes, dont Niels Melzer, rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, et 117 médecins signataires d'un appel paru dans le Lancet, dénoncent les conditions de détention les qualifiant de la torture, tant physique que psychologique.

La demande d'extradition par les États-Unis est contraire à la loi internationale puisque les motifs sont clairement politiques : même la reine d'Angleterre a refusé de s'en mêler du fait qu'elle ne peut intervenir dans un cadre politique.

La justice britannique n'a pas le droit d'extrader une personne menacée de mort, ou de détention à perpétuité ou de torture dans le pays qui le demande, ni vers un pays où il serait victime d'un déni de justice flagrant. C'est le cas de la condamnation à l'isolement pendant 175 ans... Et plusieurs politiciens américains ont déclaré haut et fort qu'il fallait que JULIAN ASSANGE soit « éliminé » ou qu'il « mérite la mort ».

C'est d'une généralisation de justice extra territoriale qu'il s'agit. Ceux qui s'inquiètent du sort de JULIAN ASSANGE comprennent que tous les journalistes risquent la prison s'ils publient des vérités qui dérangent. C'est bien le grand public qui sera privé du droit de savoir ce que font leurs gouvernants et les entreprises qui les soutiennent.

Banderoles, photos, etc. sont bienvenus.